



HAL
open science

Variations sémantiques de marqueurs discursifs : cas de ”deshô” en japonais et ”n’est-ce pas” en français

Hiroko Noda

► **To cite this version:**

Hiroko Noda. Variations sémantiques de marqueurs discursifs : cas de ”deshô” en japonais et ”n’est-ce pas” en français. Variation, ajustement, interprétation, Presses universitaires de Franche Comté, 2015, 10.4000/books.pufc.8782 . hal-04128879

HAL Id: hal-04128879

<https://hal.science/hal-04128879>

Submitted on 14 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Attention ! Version d'auteur

Ouvrage disponible en libre accès sur le site d'éditeur <https://books.openedition.org/pufc/8912>

Variations sémantiques de marqueurs discursifs : Cas de *deshô* en japonais et *n'est-ce pas* en français

Hiroko NODA (Université Jean Moulin Lyon3, CEL)

Résumé

Cet article vise à rendre compte des variations sémantiques de marqueurs discursifs, en prenant comme exemple *deshô* en japonais et *n'est-ce pas* en français. Ce choix est dû au fait qu'ils ont des fonctionnements similaires. Cette analyse s'inscrit dans le cadre théorique de « la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives » développée par A. Culioli. L'analyse se fonde sur un corpus constitué de dialogues de romans et leurs traductions. Cette étude montre dans quels cas *n'est-ce pas* peut ou non être employé comme élément correspondant à *deshô* en traduction : lorsque *deshô* fonctionne comme l'adhésion et l'empathie, il est difficile d'utiliser *n'est-ce pas* dans la traduction ; en revanche, *n'est-ce pas* peut s'employer pour traduire *deshô* qui a pour fonction la demande d'assentiment, la vérification, le rappel d'une information commune, ou l'introduction. Si la possibilité de la validité de *p* soit exclue par S_0 , l'emploi de *n'est-ce pas* dans la traduction est difficile. Les variations sémantiques d'un marqueur discursif sont si subtiles qu'elles nécessitent de minutieuses analyses des ajustements du marqueur concerné avec les autres marqueurs au sein de l'énoncé.

Abstract

This research aims to account for the semantic variations of the discourse markers by setting as example *deshô* in Japanese and *n'est-ce pas* in French. This choice is due to their similar functions. This analysis falls within the theoretical framework developed by A. Culioli "Theory of Enunciative Operations". The analysis is based on a corpus of the dialogues from novels and their translations. This study shows in which cases *n'est-ce pas* can or cannot be used as corresponding element to *deshô* in translation : when *deshô* works as a mark of support and empathy, it is difficult to translate with *n'est-ce pas* ; on the other hand, *n'est-ce pas* can't be used to translate *deshô* which has a function of demand, approval, check, reminder of a common information or introduction. The possibility of *p* being valid which is excluded by S_0 prevents the use of *n'est-ce pas* in the translation. Semantic variations of a discourse marker are so much subtle that they require meticulous analyses of the adjustments of such marker with the other markers within the utterance.

1. Introduction

Cet article porte sur les variations sémantiques d'un marqueur discursif à partir de l'exemple de *deshô* en japonais et *n'est-ce pas* en français. Le marqueur *deshô* est en général considéré comme une variante plus « polie » de *darô* qui peut aussi prendre la forme *desho* ou *darô*. Dans la majorité des études déjà publiées (entre autres, Miyazaki, 2000, 1993, Adachi, 1999,

Miyake, 1996, Kinsui, 1992), les emplois de ces quatre formes sont étudiés sans faire de distinction, en prenant *darô* comme représentant.

Cette étude se situe dans la continuité de notre thèse (Noda, 2011) dans laquelle nous avons travaillé sur les emplois de *hein*, *quoi*, *n'est-ce pas* en français et *darô*, *yo*, *ne*, *yone* en japonais. Ces quatre marqueurs japonais sont des éléments comparables à *hein*. Dans notre thèse, nous avons proposé des caractérisations pour chaque marqueur. Celles de *n'est-ce pas* ont été élaborées à partir des analyses de ses emplois en comparaison avec *hein* et *quoi*, et celles de *darô* en comparaison avec *yo*, *ne* et *yone*. Il s'avère que les caractérisations de *n'est-ce pas* et de *darô* sont similaires. Avant de les présenter, considérons l'énonciateur (noté S_0) comme l'instance subjective à l'origine d'un énoncé, le garant de la validité / validabilité de cet énoncé ; et le coénonciateur (noté S'_0) comme l'instance subjective séparable (mais non nécessairement séparée) de l'énonciateur et constituant un pôle d'altérité possible sur l'énonciation de l'énonciateur. Admettons également que la relation intersubjective entre S_0 et S'_0 soit constituée d'une notion prédicative P qui peut prendre une valeur positive p ou une valeur p' (valeur négative ou valeur autre que p).

Dans le cas de *n'est-ce pas*, S_0 suppose que p est valable pour S'_0 (état initial) ; ensuite S_0 remet cette supposition en cause et la vérifie. Dans le cas de *darô*, S_0 suppose que p est valable pour S'_0 et constitue S'_0 comme pôle de validation ; S_0 ne remet pas en question la validité de p , mais étant donné qu'elle dépend de S'_0 , elle est en attente de la confirmation de S'_0 .

Ces formulations se ressemblent, ce qui correspond au fait que *n'est-ce pas* peut être traduit par *darô* dans la plupart des cas. Nous y remarquons cependant une différence : dans le cas de *n'est-ce pas*, S_0 remet sa supposition en question contrairement au cas de *darô*.

Nous voudrions vérifier cette hypothèse formulée à partir de l'invariance qui est un « postulat heuristique selon lequel **une** forme empirique égale **une** forme schématique » (Lebaud, 2004 : 54), en analysant les variations sémantiques de *darô* et de *n'est-ce pas*. Nous entendons par « variation », un « ensemble régulé des emplois et des interprétations qui émergent au gré des énoncés attestés ou vraisemblables » (Lebaud, *ibid.*). À cette fin, nous étudierons dans quelle mesure l'emploi de *n'est-ce pas* et celui de *darô* correspondent et dans quelle mesure non. Cette investigation de la possibilité de traduction dans une autre langue, faisant apparaître des contraintes d'emploi d'un marqueur, nous permet de mieux rendre compte de la singularité de chaque marqueur. Nous nous focalisons ici sur la possibilité de traduire *darô* par *n'est-ce pas* et par d'autres marqueurs.

Étant donné la différence formelle, il nous paraît plus prudent de traiter séparément les différentes formes de *darô*, bien que nous n'ayons pas fait la distinction dans notre thèse. Nous nous pencherons ici sur *deshô*.

Nous avons choisi d'étudier les dialogues de romans francophones et leur traduction en japonais, ainsi que de romans en langue japonaise et leur traduction en français. Il s'agit des romans contemporains écrits en langage courant. Il ne s'agit pas d'une analyse basée sur un corpus comparable au niveau contextuel, comme le privilégient un certain nombre de

chercheurs (entre autres, Degand, 2005, Lewis, 2005, Siepmann, 2005), mais d'une comparaison minutieuse entre les énoncés originaux et les énoncés traduits afin de dégager les variations sémantiques d'un marqueur. Nous sommes consciente que travailler sur des phénomènes oraux à partir de séquences issues d'un texte écrit peut poser des problèmes, notamment pour la prise en compte des éléments prosodiques. Mais ce choix se justifie par l'existence abondante de traductions professionnelles qui supportent l'analyse linguistique, et par le souci d'étudier des phénomènes langagiers répétables, à savoir susceptibles de s'employer au-delà d'événements singuliers.

Nous présenterons comment *deshô* est traduit en français. Nous nous focaliserons sur les cas où *deshô* et *n'est-ce pas* sont employés en fin de l'énoncé.

2. Possibilités de traduction en français de *deshô*

Nous avons observé les occurrences de *deshô* et sa traduction. Nous avons distingué six types de fonctionnement de *deshô* : 1) Demande d'assentiment, 2) Vérification, 3) Rappel d'une information commune, 4) Introduction, 5) Adhésion et 6) Empathie. Nous verrons que dans les premiers quatre types *deshô* peut être traduit par *n'est-ce pas*, contrairement aux cinquième et sixième types.

2.1. Demande d'assentiment

Dans le cas de la demande d'assentiment, le locuteur demande à l'interlocuteur de partager son avis comme dans l'exemple (1) :

- (1) Okashii **deshô** (TNB : 277)
bizarre - *deshô*
Qu'est-ce que cela signifie ?
- C'est bizarre, **n'est-ce pas** ? répondit-elle d'un ton très sérieux, ou plutôt, inquiet.¹ (TNBfr : 136)

Dans l'exemple (1), la locutrice manifeste son jugement relatif à l'état de chose et demande un assentiment à l'interlocuteur.

Deshô peut être traduit par *non* comme dans l'exemple (2) :

- (2) Osoroshii **deshô** ? (DIS1 : 333)
abominable - *deshô*
C'est abominable, non ? (DISfr : 270)

Dans cet exemple, il est possible d'utiliser *n'est-ce pas* à la place de *non*, mais l'emploi de ce dernier signifierait que la locutrice donne son avis à l'interlocuteur de façon plus marquée. Avec *n'est-ce pas*, S_0 n'exclut pas totalement p' , bien que p soit pondéré (c'est-à-dire considéré plus valable que p'). En revanche, avec *non*, p' est exclu : « tu peux penser que p' est valable, mais moi, je pense que p est valable, n'es-tu pas d'accord ? (tu le devrais) ».

Nous avons également observé *pas vous* comme dans l'exemple (3) :

¹ Nous avons mis en italique le cotexte de l'énoncé qui contient le marqueur en question.

- (3) Umaku ienai n dakedo, kusa no happa toka ookikute kimi ga warui **deshô**. (DIS1 : 79)
bien - dire+pouvoir+nég. - part. - mais - herbe - comp.n. - feuille - etc. - grand - sensation - suj. - mauvais - *deshô*
Je ne sais pas comment dire, mais ces herbes, avec leurs grandes feuilles, je trouve ça répugnant,
pas vous ? (DISfr : 69)

Dans la traduction, le jugement de la locutrice et sa demande d'assentiment à l'interlocuteur sont formellement marqués par *je trouve* et par *pas vous*, à la différence de l'énoncé original. Si l'on utilise *n'est-ce pas*, on pourrait traduire par « c'est répugnant, n'est-ce pas ? ».

2.2. Vérification

Le cas de vérification est proche du cas de demande d'assentiment, mais la différence avec ce dernier porte sur le fait qu'en cas de vérification, c'est l'interlocuteur qui peut garantir la validité du propos :

- (4) Moriwaki san kara, o denwa arimashita **deshô** ? (DIS1 : 245)
nom de famille - Mme - de - pol. - téléphone - exister+pol.+accom. - *deshô*
Mme Moriwaki vous a téléphoné, **n'est-ce pas** ? (DISfr : 203)

Dans l'exemple (4), la locutrice suppose que Madame Moriwaki a téléphoné à son interlocuteur. Elle ne remet pas totalement en cause sa supposition, mais elle la vérifie, vu que sa validité dépend de l'interlocuteur.

Cet emploi de *deshô* peut être traduit par *non* :

- (5) Dakedo, chiryô toka ni okane ga kakari masu **deshô** (DIS1 : 309)
mais - traitement - etc. - comp.loc. - argent - suj. - coûter - pol. - *deshô*
Mais votre traitement médical, ça coûte cher, non ? (DISfr : 252)

Comme dans l'exemple (2), l'emploi de *non* implique que la locutrice étant convaincue de la validité de son propos n'a pas vraiment besoin de vérifier si le traitement coûte cher, à la différence du cas de *n'est-ce pas* marquant une demande de vérification.

Lorsque *deshô* marque une vérification de la supposition du locuteur, *bien* ou *c'est ça* peuvent être utilisés dans la traduction :

- (6) Moriwaki san **deshô** (DIS1 : 285)
nom de famille - suff. - *deshô*
Vous êtes bien madame Moriwaki ? (DISfr : 235)

- (7) Yameta kara **deshô** (DIS1 : 294)
démissionner+accomp. - parce que - *deshô*
Parce que vous avez démissionné, c'est ça ? (DISfr : 241)

Bien dans l'exemple (6) et *c'est ça* dans l'exemple (7) fonctionnent plus clairement comme vérification que *n'est-ce pas*. L'exemple (8) montre que *deshô* n'a pas toujours d'élément correspondant dans l'énoncé traduit :

- (8) Tokorode, raigetsu, kochira ni irassharu no **deshô** ? (DIS1 : 146)
à propos - le mois prochain - ici - comp.loc. - venir (pol.) - part. - *deshô*

A propos, vous comptez venir le mois prochain ? (DISfr : 124)

Dans l'exemple (8), l'énoncé traduit fonctionnerait comme vérification grâce à l'intonation. Mais ce fonctionnement est moins marqué que l'emploi de *n'est-ce pas*.

2.3. Rappel d'une information commune

Deshô peut être également utilisé pour que le locuteur rappelle une information qu'il suppose que l'interlocuteur partage :

(9) Terebi de jôhô ga atta **deshô**. (DIS2 : 152)

télévision - comp.loc. - information - suj. - exister+accom. - *deshô*

Pendant l'émission de télé, quelqu'un a appelé, **n'est-ce pas** ? *Qu'est-ce que ça a donné* ? (DISfr : 406)

Dans l'exemple (9), le locuteur parle de l'émission de télévision qui faisait appel aux téléspectateurs afin d'obtenir des informations concernant un enfant disparu. Il signale qu'il y a eu un appel lors de cette émission. L'emploi de *deshô* implique que le locuteur considère que l'interlocutrice est également au courant de l'existence de ce coup de fil. Cet énoncé avec *deshô* sert à demander ensuite si cet appel a été utile.

Ce fonctionnement comme rappel d'une information, dont la locutrice suppose la connaissance par l'interlocutrice, correspond à l'emploi de *hora* dans l'exemple (10) :

(10) Hora, isshûkanmaeni iede shite kita ko ga ita **deshô** (DIS1 : 187)

tiens - il y a une semaine - fugue - faire+conj. - s.aux.+accom. - enfant - suj. - exister+accom. - *deshô*

Eh bien, vous vous rappelez la petite fugueuse qui est arrivée ici il y a une semaine (DISfr : 156)

Employé en début de l'énoncé, *hora* sert à attirer l'attention de l'interlocuteur sur ce que le locuteur va dire par la suite. Dans la traduction, le rappel est marqué formellement par l'utilisation de *vous vous rappelez*. Nous observons également *tu sais* pour rendre l'emploi de rappel de *deshô* :

(11) Anohito, jikini shinde iku wake **deshô** (DIS1 : 353)

cette personne - bientôt - mourir+conj. - s.aux. - circonstances - *deshô*

Il va bientôt mourir, tu sais. (DISfr : 286)

Lorsque *deshô* marque un rappel à une information dont le locuteur suppose que l'interlocuteur est au courant, nous rencontrons aussi les cas de l'absence d'éléments correspondant à *deshô* dans la traduction comme dans les exemples (12) et (13) :

(12) Kyô wa jûichinichi **deshô**. Dakara (DIS1 : 140)

aujourd'hui - th. - 11 (jour) - *deshô*. donc

On est le 11 aujourd'hui. C'est pour ça. (DISfr : 119)

(13) Uchi no okusama wa souiu koto o kiraina kata **deshô** (DIS1 : 324)

maison - comp.n. - madame - th. - ce genre de - chose - pol. - détester - personne - *deshô*

Mme Izumi n'apprécie pas beaucoup ce genre de choses. (DISfr : 264)

Cette absence n'influe pas nécessairement sur le déroulement de la conversation, mais il serait plus juste de marquer formellement la fonction de rappel de l'énoncé original en utilisant par exemple *n'est-ce pas* ou *vous savez*.

2.4. Introduction

Nous avons regroupé les cas où *deshô* sert à introduire un sujet de conversation qui sera développé par la suite. Ce cas d'introduction ressemble au rappel d'une information commune dans la mesure où l'énoncé avec *deshô* a pour objectif d'introduire le vif du sujet. Toutefois, dans le cas d'introduction, c'est l'interlocuteur qui est considéré comme capable de juger la validité du propos :

(14) Atsui **deshô**. (DIS1 : 156)

chaud - *deshô*

Il fait chaud, **n'est-ce pas** ? *J'ai tout fermé à cause des moustiques.* (DISfr : 131)

Dans l'exemple (14), *atsui deshô* peut correspondre à l'énoncé *il fait chaud*, mais aussi à l'énoncé *vous avez chaud*. Les deux interprétations sont possibles dans ce contexte. Dans les deux cas, en employant *deshô*, le locuteur anticipe l'éventuel inconfort senti par l'interlocutrice, afin de se justifier par la suite : « je sais qu'il fait chaud, mais je suis bien obligé de tout fermer pour éviter que les moustiques entrent ». L'emploi de *n'est-ce pas* dans la traduction correspond à cette fonction d'introduction. Nous observons également l'emploi de *je crois*, *je pense*, et aussi *devoir* :

(15) Are wa Yuka chan ga gosai no toki no **deshô**. (DIS1 : 143)

celui-là - th. - prénom - suff. - suj. - 5 ans - comp.n. - temps - part. - *deshô*

Mais je voulais vous parler de la photo sur le panneau de la maison. Elle a cinq ans dessus, je crois. Elle est vraiment très mignonne sur cette photo, mais elle doit avoir grandi aujourd'hui et je me demandais... (DISfr : 122)

(16) Koko, anta mo shitteru **deshô**. (DIS1 : 114)

ici - tu - aussi - connaître - *deshô*

Tu connais bien le coin, je pense ? *Je ne vois vraiment pas comment quelqu'un peut disparaître par ici.* (DISfr : 99)

(17) Datte, anta no ryôshin ga iru n **deshô** (DIS1 : 336)

pourtant - tu - comp.n. - parents - suj. - exister - part. - *deshô*

- *Je voudrais bien aller aussi dans votre village. On y va ?*

- *Pourquoi ?*

- *Vous n'avez pas envie de voir comment il a changé ?*

- *Non, pas particulièrement.*

- *Pourtant, il doit y avoir vos parents là-bas.*

- *Peut-être.*

- *Ça vous est égal ? fit-il d'un air étonné. Mais ils sont peut-être morts...* (DISfr : 274)

Dans l'exemple (15), le locuteur, étant sûr de la véracité de son propos, ne cherche pas vraiment à savoir si Yuka, fille disparue de l'interlocutrice, a cinq ans ou non sur la photo. Cette remarque a pour objectif de mentionner par la suite que cette photo n'est plus

représentative de Yuka, qui doit avoir grandi depuis sa disparition. De ce fait, l'emploi de *n'est-ce pas* est possible, mais celui de *je crois* correspond également à celui de *deshô*.

Dans l'exemple (16), vu qu'il s'agit de la connaissance de l'interlocuteur, il est difficile d'affirmer en japonais que ce dernier connaît bien le coin comme *koko, anta mo shitteru (tu connais bien le coin)* ; il est nécessaire d'y ajouter des marqueurs modaux par exemple *deshô*. Dans le cas de *deshô*, le locuteur suppose que l'interlocuteur connaît bien le coin, sans vraiment chercher à savoir si c'est effectivement le cas ; néanmoins l'affirmation doit être mise sous réserve avec l'emploi de *deshô*, vu qu'il s'agit de la connaissance de l'autrui. Cet énoncé avec *deshô* fonctionne comme introduction à l'énoncé suivant : signaler la connaissance de l'endroit propre à l'interlocuteur sert à consolider l'avis du locuteur, qui a du mal à imaginer que quelqu'un puisse y disparaître.

Dans l'exemple (17), comme dans l'exemple (16), le fait qu'il s'agit des parents de l'interlocutrice mène le locuteur à la mise sous réserve de l'affirmation par l'emploi des marqueurs modaux, en l'occurrence de *deshô*. Dans l'énoncé avec *deshô*, le locuteur mentionne le fait que ces derniers habitent dans l'endroit où il veut aller. Cet énoncé fonctionne comme une introduction pour marquer son étonnement et son incompréhension devant le fait que l'interlocutrice ne désire pas particulièrement y aller : « vos parents y habitent, vous devriez alors vous y intéresser, mais pourquoi non ? ». Bien que la suite ne soit pas dite, l'énoncé avec *deshô* permet de la sous-entendre.

2.5. Adhésion

Nous avons repéré un autre type d'emploi de *deshô* que nous avons appelé « adhésion » : il s'agit du cas où le locuteur, en faisant comme s'il vérifiait que l'interlocuteur est en accord avec lui, tente de convaincre l'interlocuteur de partager son avis : « vous devriez penser (comme moi) que... », « vous ne comprenez pas (comme moi) que... ». À la différence des cas que nous avons mentionnés précédemment, l'emploi de *n'est-ce pas* n'est pas adéquat pour traduire *deshô*, à la différence de *non*, ou *tu vois*.

(18) Tôzen **deshô** (DIS1 : 329)

normal - *deshô*

C'est normal, non ? (DISfr : 267)

(19) Chôdo ii **deshô**. (DIS1 : 70)

juste - bien - *deshô*

Ruriko a sept ans et Ryuhei, quatre. C'est pile poil, tu vois. (DISfr : 62)

Nous avons mentionné à propos de l'exemple (2) que l'emploi de *non* signifie que la locutrice exprime son avis à l'interlocuteur de façon plus marquée que l'emploi de *n'est-ce pas* : la validité de *p'* est exclue par S_0 dans le cas de *non*, contrairement au cas de *n'est-ce pas*. Cette différence influence l'acceptabilité de ces marqueurs dans l'exemple (18).

Dans l'exemple (18), en utilisant *deshô*, le locuteur incite l'interlocutrice à considérer que la situation est normale, en excluant toutes les autres possibilités. Dans l'exemple (19), la locutrice explique à ses enfants que les enfants de ses amis sont dans la même tranche d'âge

qu'eux, en considérant que c'est parfait pour voyager et jouer ensemble. Il ne s'agit pas ici de vérifier si c'est juste, mais de présenter son avis comme valable également aux interlocuteurs.

Nous avons observé également l'utilisation de questions rhétoriques ou d'énoncés exclamatifs pour traduire l'énoncé avec *deshô* fonctionnant comme adhésion :

(20) Shikata nai **deshô** (DIS1 : 267)

moyen - nég. - *deshô*

Qu'est-ce que je peux y faire ? (DISfr : 220)

(21) Sonna koto dôdemo ii **deshô** (DIS1 : 317)

tel - chose - quoi que ce soit - bien - *deshô*

Qu'est-ce que ça peut bien faire de toute façon ? ! (DISfr : 258)

(22) Sorenara, Otôsan ga tanshinfunin suru hitsuyô mo nakunaru **deshô** ? (TNB : 123)

si c'est ça - beau père - suj. - vivre tout seul (pour occuper son poste) - faire - besoin - aussi - disparaître - *deshô*

Comme ça, ton père n'aura pas besoin d'aller vivre tout seul ! (TNBfr : 6)

Dans l'exemple (20), *shikata nai* signifie « je n'y peux rien ». Avec *deshô*, le locuteur présente à l'interlocuteur son impuissance comme valable, en éliminant toute autre possibilité. Dans l'exemple (21), *sonna koto dôdemo ii* signifie « ces choses-là ne nous regardent pas ». Comme dans l'exemple (20), l'emploi de *deshô* marque que le locuteur exclut toute alternative au fait que cela leur soit égal. Dans les deux cas, les questions rhétoriques sont employées dans la traduction, ce qui correspond bien à ce fonctionnement de *deshô*.

Dans l'exemple (22), la locutrice vient de proposer à son mari une solution qui évite à son beau-père de partir de chez eux et de vivre seul ; *deshô* sert à attirer l'attention de l'interlocuteur sur ce qu'il doit reconnaître, et à le tirer vers le camp de la locutrice. Il est possible d'utiliser *n'est-ce pas* en fin de l'énoncé, mais l'emploi de l'exclamation convient mieux à celui de *deshô* dans l'énoncé original, car la validité de *p'* est totalement exclue.

Lorsque il fonctionne comme une adhésion, *deshô* n'a pas toujours d'élément correspondant dans la traduction :

(23) Sore mo sesshō **deshô**. (DIS1 : 62)

cela - aussi - cruauté - *deshô*

Ils sont blessés et ils crèvent de toute façon, vous savez. Ça aussi, c'est cruel. (DISfr : 54)

(24) Sonna ni takaku nai **deshô**. (DIS1 : 312)

tel - comp.loc. - cher - nég. - *deshô*

Madame Moriwaki, pourquoi vous avez quitté votre hôtel ? Il n'est pas si cher que ça. C'est quoi, six mille yens la nuit, non ? (DISfr : 255)

Dans l'exemple (23), le locuteur manifeste son opinion selon laquelle relâcher les poissons pêchés dans le lac ou les garder implique en soi de les tuer, vu qu'ils mourront à cause de leurs blessures. L'emploi de *deshô* marque que le locuteur exige de l'interlocuteur qu'il pense comme lui. Dans l'exemple (24), le locuteur exprime son incompréhension sur le fait que l'interlocutrice ait quitté son hôtel. L'emploi de *deshô* ne sert pas ici à vérifier que le prix de

la chambre d'hôtel n'est pas élevée, mais à convaincre l'interlocutrice que ce qu'elle a fait est illogique.

Dans ces exemples, l'énoncé avec *deshô* est traduit par un simple énoncé affirmatif ; l'absence de l'élément correspondant à *deshô* ne contraint pas la continuité contextuelle, vu que l'énoncé permet toujours de présenter l'opinion du locuteur. Mais il perd l'aspect intersubjectif de *deshô*, puisqu'il ne marque pas la volonté du locuteur que l'interlocuteur partage son avis.

2.6. Empathie

L'emploi de *deshô* peut exprimer également une sorte d'empathie dans la mesure où le locuteur manifeste le sentiment de son interlocuteur à sa place, comme dans l'exemple (25) :

(25) Bikkuri shita **deshô** (DIS1 : 187)

étonné - faire+accom. - *deshô*

Quelle surprise, hein ! (DISfr : 155)

Dans l'exemple (25), cet énoncé correspond plutôt à l'énoncé comme « tu es étonné(e), hein ». L'emploi de *deshô* implique qu'il s'agit de l'étonnement de l'interlocutrice et non celui de la locutrice. Pour ce fonctionnement de *deshô*, il est difficile d'utiliser *n'est-ce pas*, car la validabilité de *p* n'est pas en jeu.

3. Conclusion

L'analyse des exemples confirme nos hypothèses : lorsque *deshô* exprime l'adhésion et l'empathie, il est difficile d'utiliser *n'est-ce pas* comme élément correspondant dans la traduction ; en revanche, *n'est-ce pas* peut s'employer pour traduire *deshô* qui a pour fonction la demande d'assentiment, la vérification, le rappel d'une information que le locuteur suppose que l'interlocuteur connaît, ou l'introduction d'un nouveau sujet.

Dans le cas de l'adhésion, le locuteur exige que l'interlocuteur partage son avis : « tu dois penser comme moi ». Dans le cas de l'empathie, le locuteur exprime le sentiment de l'interlocuteur à sa place : « j'exprime ton sentiment à ta place et je le partage ». Dans les deux cas, la possibilité que *p* soit valable est exclue, ce qui n'est pas compatible avec l'emploi de *n'est-ce pas*. Dans le cas de *deshô*, S_0 introduit la relation $\langle S'_0-p \rangle$ et la met en attente de validation par S'_0 . En revanche, dans le cas de *n'est-ce pas*, S_0 remet en question sa supposition que *p* est valable pour S'_0 , afin de la vérifier ; *p* est pondérée, mais *p* n'est pas exclu.

Il manque certes des données sur support sonore pour approfondir cette étude, mais il apparaît néanmoins que les variations sémantiques du marqueur discursif en traduction sont si subtiles qu'elles nécessitent des analyses minutieuses des ajustements du marqueur avec les autres marqueurs au sein de l'énoncé. Il n'est pas question de travailler sur les corpus recueillis selon des critères thématiques du texte.

Abréviations

accom. :	Marqueur de l'accompli
cit. :	Marqueur de citation
comp. :	Marqueur de complément
comp.loc. :	Marqueur de complément locatif
comp.n. :	Marqueur de complément nominal
cond. :	Marqueur de condition
conj. :	Marqueur de conjonction
cop. :	Marqueur de copule
fac. :	Marqueur factitif
hyp. :	Marqueur d'hypothèse
injonc. :	Marqueur d'injonction
nég. :	Marqueur de négation
obj. :	Marqueur de complément d'objet
part. :	Particule
pol. :	Marqueur de politesse
s.aux. :	Semi-auxiliaire
suff. :	Marqueur suffixal
suj. :	Marqueur de sujet
th. :	Marqueur de thème

Romans en japonais et leur traduction en français

- DIS1 : KIRINO, Natsuo (2004, 1999), *Yawarakana hoho*, tome 1, Bunshun-bunko, Bungeishunjû, Tokyo.
- DIS2 : KIRINO, Natsuo (2004, 1999), *Yawarakana hoho*, tome 2, Bunshun-bunko, Bungeishunjû, Tokyo.
- DISfr : DIS1 et DIS2 traduits par Sylvain CHUPIN (2002), *Disparitions*, 10/18, Rocher, Paris.
- TNB : MIYABE, Miyuki (1993), *Sabishii karyûdo*, Shinchô-bunko, Shinchô-sha, Tokyo.
- TNBfr : TNB traduit par Annick LAURENT(1999), *La Librairie Tanabe*, Picquier poche, Arles.

Références bibliographiques

- ADACHI, Tarô (1999), *Nihongo gimonbun niokeru handan no shosô*, Tokyo, Kuroshio shuppan.
- DEGAND, Liesbeth (2005), « De l'analyse contrastive à la traduction : le cas de paire puisque – aangezien », in *La linguistique de corpus*, Rennes, PUR, pp. 155-168.
- KINSUI, Satoshi (1992), Danwakanririron kara mita « darô », *Kobe daigaku bungakubu kiyô*, 19, pp. 41-59.
- LEBAUD, Daniel (2004), *Toucher : le tango des sens. Problèmes de sémantique lexicale*, *Linx*, 50, pp.53-80.
- LEWIS, Diana M. (2005), « Corpus comparables et analyse contrastive : l'apport d'un corpus français/anglais de discours politiques à l'analyse des connecteurs adversatifs », in *La linguistique de corpus*, Rennes, PUR, pp. 179-190.

MIYAKE, Tomohiro (1996), Nihongo no kakuninyôkyûteki hyôgen no shosô, *Nihongo kyôiku*, 89, p. 111-122.

MIYAZAKI, Kazuhito (1993), « ~darô » no danwa kinô nitsuite, *Kokugogaku*, 175, pp. 40-53.

MIYAZAKI, Kazuhito (2000), Kakuninyôkyûhyôgen no taikesei, *Nihongo kyôiku*, 106, p. 7-16.

NODA, Hiroko (2011), *Intersubjectivité : Modulation et ajustement, cas des marqueurs discursifs hein, quoi, n'est-ce pas en français et darô, yo, ne, yone en japonais*, Thèse de doctorat, Besançon, Université de Franche-Comté.

SIEPMANN, Dirk (2005), *Discourse markers across languages*, London, New York, Routledge.